

Contract Law

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 18.0
- > Langue(s) d'enseignement : Anglais
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement septième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Droit et science politique
- > En savoir plus : Site web de la formation <https://formations.parisnanterre.fr/fr/catalogue-des-formations/master-lmd-05/droit-prive-JWQEGR02/droit-du-patrimoine-JX38TPMQ.html> / site web de la composante

Présentation

Ce cours, enseigné en langue anglaise, a pour objectif d'initier au vocabulaire de la pratique des contrats. Il sera l'occasion de présenter quelques éléments de droit anglais mais ne s'y limite pas.

Objectifs

Savoir lire et comprendre un contrat en langue anglaise, maîtriser le vocabulaire élémentaire de la pratique internationale des contrats d'affaires

Évaluation

Examen terminal

Pré-requis nécessaires

Aptitude à suivre un enseignement en langue anglaise

Contact(s)

> Marc Pichard

Responsable Formation initiale
mp@parisnanterre.fr

> Olivier Deshayes

Responsable Formation initiale
odeshayes@parisnanterre.fr